

PRIX POLICIERS DU QUÉBEC 2018

Le 15 novembre 2018 se tiendra le 20^e Gala des Prix Policiers du Québec. De nombreuses personnalités du monde juridique et du monde politique assistent à ce dîner au cours duquel des policières et policiers soulignent d'une manière particulière la qualité du travail effectué par des consoeurs et confrères.

Il n'y a pas que les résultats qui méritent notre admiration et, d'ailleurs, l'effort déployé n'est pas toujours récompensé par les résultats obtenus. C'est pourquoi je vous invite tous à nous faire parvenir les candidatures de ces « héros de l'ombre », de ces personnes qui, à vos yeux, sont des modèles de dévouement et de professionnalisme. Trop souvent, la qualité du travail est passée sous silence au profit des gestes d'éclat. La reconnaissance qu'offrent les Prix Policiers du Québec s'adresse autant aux personnes qui ont eu à accomplir un acte de courage mettant leur vie en péril qu'à celles qui ont dû mener une enquête particulièrement délicate ou, encore, aux personnes qui ont conduit une intervention en matière de police de proximité ou, simplement, d'un policier modèle dans l'accomplissement de sa carrière.

Les Prix Policiers du Québec sont le résultat d'une initiative syndicale et les récipiendaires sont déterminés par vous, les membres de la profession.

Il y a différentes manières de « faire de la police » et le Gala des Prix Policiers du Québec veut souligner les multiples facettes, la richesse et les exigences de cette profession.

Les mises en candidature peuvent être transmises directement au soussigné par courriel (simard@appq-sq.gc.ca). Vous pouvez également soumettre des candidatures en vous rendant sur le site Web officiel des Prix Policiers du Québec sous la rubrique [Soumettre une candidature](#). Votre proposition devra comporter les éléments suivants :

- une description de l'acte professionnel ou du travail accompli;
- les motifs pour lesquels vous croyez que cette candidature doit être retenue.

Hâtez-vous de nous faire connaître vos héros! **DATE LIMITE : le 31 août 2018. Toutes les candidatures reçues après cette date seront gardées en suspens pour le gala 2019.**

Je vous remercie à l'avance de votre collaboration.



Alphée Simard
Vice-président en santé et sécurité du travail
et aux ressources matérielles

AS/jl